

Lignes de financements: Les entreprises

• Elles accaparent 45,1% de la dette publique extérieure

• En 2013, les engagements ont atteint 42 milliards

ILS sont considérés comme une bouffée d'oxygène puisqu'ils permettent de réaliser des investissements importants à des taux moins chers que ceux du marché... les financements mobilisés auprès des organismes multilatéraux et via le canal bilatéral sont sur un trend haussier et permettent à l'Etat de réaliser des programmes structurels coûteux. Rien que la semaine dernière, des conventions pour un montant global de 1,8 milliard de DH ont été signées entre la Banque islamique de développement et le ministère des Finances. Ce montant ira à des projets relatifs à l'alimentation en eau potable et au développement de la filière oléicole.

Sur les deux dernières années précisé-

ment, les engagements mobilisés sont importants. En 2013, le montant atteint 42 milliards de DH contre 47,461 milliards

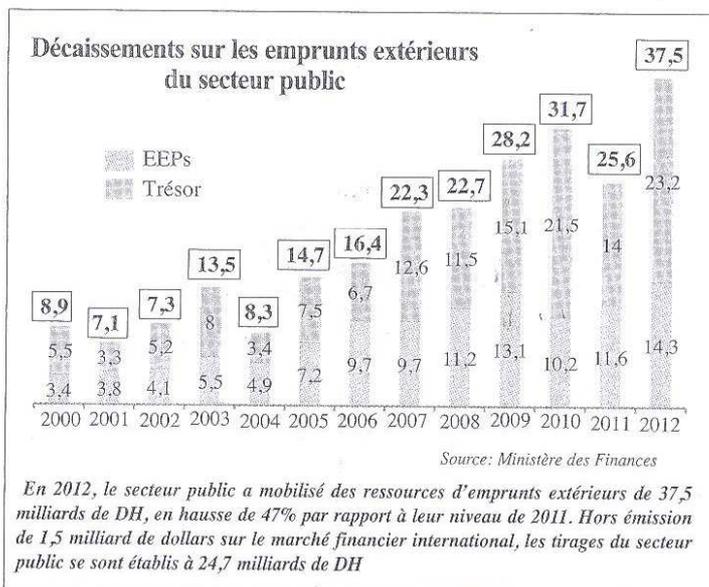
en 2012, soit le double de l'enveloppe mobilisée en 2011. Il s'agit là de lignes de financements bénéficiant de la garantie

quand les bailleurs de fonds constatent que les projets sont exécutés dans les délais, note un haut responsable. Ce qui n'est pas toujours le cas. Dans certains secteurs, les décaissements sont parfois retardés soit en raison de l'insuffisance de suivi ou du non-respect des engagements pris ou encore le temps que certaines réformes promises soient mises en place.

Mais les champions du recours à ce mode de financement restent incontestablement les entreprises et établissements publics porteurs de programmes d'investissements assez lourds: ONEE, ADM, la Caisse pour le financement routier et OCP. Leur dette représente 45,1% de la dette extérieure publique avec un encours de 95,8 milliards de dirhams à fin 2012.

Chaque année des conventions de financement sont signées en grande pompe au point où l'on parle de «pluie de dollars». Mais le niveau moyen de décaissement reste difficile à obtenir. Au ministère des Finances, l'on explique que tout dépend de l'Etat d'avancement des projets et du calendrier retenu.

Ceci étant, le rapport du ministère des Finances sur la dette relève que les ressources d'emprunts extérieurs mobilisés par le Trésor durant l'année 2012⁽¹⁾ ont porté sur un montant de 23,2 milliards



de l'Etat et destinées le plus souvent à des projets d'infrastructure: autoroutes, barrages, santé, travaux d'irrigation...

La tâche est généralement facilitée

Où va l'argent des bailleurs de fonds

ASSAINISSEMENT, gouvernance, environnement, énergie, INDH... en décembre 2013 par exemple, la Banque mondiale a accordé un prêt de 300 millions de dollars en vue de favoriser la diversification des sources de revenus dans les zones rurales, d'améliorer la gestion des ressources naturelles ainsi que pour encourager le passage à une croissance à faible intensité de carbone. Généralement, les prêts accordés ciblent les programmes qui favorisent un développement durable et inclusif. Car si au Maroc le niveau de pauvreté absolue est en baisse, il n'en reste pas moins que dans les zones rurales les populations demeurent vulnérables.

Dans le cas du programme solaire, le Maroc a pu mobiliser des fonds importants pour la première phase de la centrale de Ouarzazate. Ce projet permettra de répondre non seulement aux engagements nationaux en termes de diversification du mix énergétique mais également internationaux. «Il s'insère dans le Plan d'investissement pour l'énergie solaire concentrée (CSP) de la Région Mena. Ce Plan d'investissement a été préparé avec les pays de la région sous l'égide de la BAD et de la Banque mondiale», note

un document de la BAD sur le projet de Ouarzazate. L'Union européenne, la BEI, l'AFD et la banque publique allemande KfW ont signé des conventions pour un apport de 345 millions d'euros pour la construction de cette centrale.

A côté de l'énergie, le Maroc a également reçu des prêts de la part notamment du Fonds monétaire arabe (FMA) pour financer la réforme des finances publiques. En décembre 2012, 2,27 milliards de DH ont été accordés. Et ce, sachant que sur la période 2009-2012, le volume global des engagements du FMA au Maroc a atteint 6 milliards de DH.

Autre bailleur de fonds, la BEI avec 11 milliards de DH en 2012. Une enveloppe destinée à des domaines aussi variés que les infrastructures de transport avec notamment l'extension des routes rurales, l'industrie, l'agriculture, l'innovation technologique ainsi que l'énergie solaire avec le financement du site d'Ouarzazate. □

K. M.

publiques grosses bénéficiaires

de DH dont 10,3 milliards auprès des bailleurs de fonds. Ces derniers ont financé les projets d'investissement du budget à concurrence de 3,6 milliards de DH ainsi que les programmes de réformes structurelles et sectorielles à hauteur de 6,7 milliards de DH: 3 milliards de DH auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour le secteur financier, la gouvernance et le plan Maroc vert, 1,3 milliard de DH auprès du FMA, 1,3 milliard de DH l'ont été auprès de la Banque mondiale pour les projets liés au développement des compétences et de l'emploi ainsi que le financement de l'INDH. A cela s'ajoute 0,8 milliard de DH auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour l'éducation et la santé.

Quant aux financements mobilisés par les établissements et entreprises publics, ils se sont établis à près de 14,3 milliards de DH, en hausse de 23% par rapport à leur niveau en 2011 (voir détail sur info).

Très prisés par les gouvernements, ce genre de financements a la particularité d'être moins chers et étalés sur des durées

longues. Le plus souvent une période de grâce est accordée le temps que le projet démarre. Les financements bila-

téraux et multilatéraux font ainsi partie du mix d'endettement extérieur auquel recours le Trésor. «Le recours à l'endet-

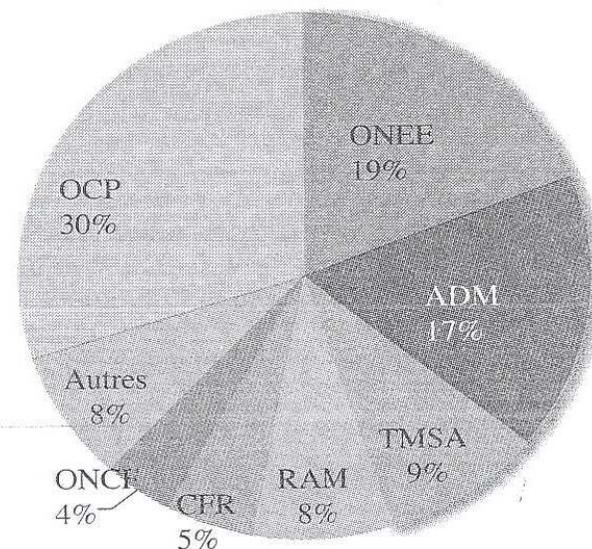
tement extérieur est maîtrisé en privilégiant les financements assortis de conditions financières concessionnelles (taux d'intérêt, durée et différé d'amortissement) octroyés par les créanciers bilatéraux et multilatéraux pour le financement des projets socioéconomiques et des programmes de réformes», note le ministère des Finances dans son rapport sur

l'endettement. A fin 2012, les institutions internationales de développement ont ainsi constitué le premier groupement de créancier du Maroc avec un encours de 104,7 milliards de DH. Leur part est de 49,2% de la dette extérieure publique contre 52,4% en 2008 et 40,1% en 2003. La BAD est le premier bailleur de fonds pour la 4e année consécutive avec 29,1% de la dette multilatérale. Elle devance la Berd qui détient 23,8% de cette dette et la BEI avec 20,5%. Quant à la dette bilatérale, son encours s'élève à 74,8 milliards de DH ou 35,2% du total de la dette extérieure publique. La France en constitue le premier créancier avec 38,4% de cette dette, suivie du Japon avec 15,1% et des Pays-Bas avec 8,42%. □

Khadija MASMOUDI

(1) Les statistiques détaillées pour 2013 ne sont pas encore disponibles

Financements extérieurs consommés par les établissements publics en 2012



Source: Ministère des Finances

Les établissements et entreprises publics ont mobilisé 14,3 milliards de DH. Ils ont concerné principalement l'OCP avec 4,3 milliards de DH et l'ONEE avec 2,7 milliards de DH